



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Plan vélo

Question au Gouvernement n° 1142

### Texte de la question

#### PLAN VÉLO

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

**M. Pierre-Yves Bournazel.** Madame la ministre des transports, le 20 juillet, vous avez présenté les premières mesures du projet de loi d'orientation pour les mobilités. Néanmoins, le Plan vélo qui était attendu a été repoussé au mois de septembre. Comme vous le savez, l'attente est grande. Alors que les trois quarts des déplacements domicile-travail représentent moins de 5 kilomètres et que la part modale du vélo en France est de moins de 3 %, contre 26 % aux Pays-Bas et 19 % au Danemark, notre pays accuse un lourd retard – et je ne m'étendrai pas sur la malheureuse singularité de Paris, où le fiasco de Vélib pénalise des centaines de milliers d'utilisateurs. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

**Mme Danièle Obono.** Bournazel est en campagne !

**M. Pierre-Yves Bournazel.** Les Assises de la mobilité, à la fin de 2017, ont été un beau succès et ont fortement mobilisé les acteurs en faveur du vélo. Plusieurs propositions concrètes et utiles s'en sont dégagées : création d'un ambitieux fonds national vélo destiné à aider les collectivités à développer les infrastructures cyclables, initiation des jeunes à une culture vélo par le biais du « savoir-rouler » et mise en place de mesures incitatives, comme l'indemnité kilométrique vélo obligatoire ou la refonte d'un dispositif efficace d'aide à l'achat de vélos électriques. Ce sont là des mesures nécessaires pour passer un cap dans le développement de ce mode de transport durable.

La réussite de ce plan suppose également de répondre à une question de méthode et de gouvernance : comment en assurer concrètement le suivi et la coordination transversale ?

Madame la ministre, l'objectif affiché est de tripler la part du vélo d'ici à 2024 : comment comptez-vous atteindre cet objectif ? Pouvez-vous nous indiquer si ces mesures utiles seront intégrées dans le futur Plan vélo ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

**Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports.** Monsieur le député, vous m'interrogez sur l'ambition du Gouvernement en matière de mobilités actives, et plus particulièrement de vélo. De fait, le développement des mobilités actives et du vélo répond à plusieurs enjeux majeurs : la réduction des gaz à effet de serre, la lutte contre la pollution et l'amélioration de la qualité de l'air, et l'amélioration de la santé de nos concitoyens. Il contribue aussi à permettre à chacun d'accéder à la mobilité, avec des solutions peu coûteuses.

Aujourd'hui, la part du vélo dans nos déplacements n'est que de 3 %, alors qu'elle est de 8 % en moyenne en Europe et qu'elle était de 10 % dans les années 1970. On voit donc qu'il existe des marges de progrès importantes. C'est la raison pour laquelle Nicolas Hulot et moi-même présenterons à la rentrée un Plan vélo ambitieux, qui contribuera à atteindre l'objectif de multiplier par trois en cinq ans la part du vélo dans nos déplacements.

Pour cela, avec plusieurs de mes collègues, nous proposerons de développer les aménagements cyclables sécurisés, d'instaurer des mesures de sécurité routière, d'améliorer les dispositifs de lutte contre les vols de vélo et les mesures d'incitation à l'utilisation du vélo et, plus globalement, de développer une culture du vélo dès l'école.

**M. Fabien Di Filippo.** Tant mieux !

**Mme Élisabeth Borne, ministre.** Je sais que ce plan est très attendu par nos concitoyens, ainsi que par des associations et des élus. Je vous confirme donc qu'il fera partie de la loi d'orientation des mobilités qui portera la priorité du Gouvernement pour des transports plus propres au quotidien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

**Circonscription :** Paris (18<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1142

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [2 août 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 août 2018](#)